

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3837-2013 – Phase 3

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après la «Demanderesse» ou «SCGM»),

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE
DE CONFIDENTIALITÉ**

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussigné, Frédéric Morel, directeur, Approvisionnement gazier, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de la demanderesse et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. La demanderesse est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre de la Phase 3 du dossier R-3837-2013, Gaz Métro soumet des propositions relativement à l'incitatif à la performance relié à l'optimisation des outils d'approvisionnement, tel qu'il appert plus amplement de la pièce Gaz Métro-13, Document 3;
4. Or, cette pièce contient, à sa page 9, des renseignements de nature confidentielle soit l'identité des contreparties aux transactions réalisées, le prix convenu avec ces contreparties ainsi que les économies réalisées par Gaz Métro;
5. La divulgation publique de ces renseignements pourrait porter atteinte aux futures négociations contractuelles de Gaz Métro en permettant à d'autres fournisseurs d'ajuster leur prix en conséquence, et donc, de lui causer un préjudice commercial au détriment de l'ensemble de sa clientèle;

-
6. La demanderesse dépose donc les données caviardées à la page 9 de la pièce Gaz Métro-13, Document 3, sous pli confidentiel;
 7. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:

(s) Frédéric Morel

FRÉDÉRIC MOREL

DÉCLARÉ solennellement devant moi,
À MONTRÉAL, ce 3^e jour d'octobre 2013

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts